

Assemblée du Désert du dimanche 6 septembre 2026

Femme, foi, résistance Retour sur Marie Durand

A Mialet, nous nous sommes retrouvés à l'ombre, fort heureusement, chacun avec son petit dépliant ou assis sur des vieilles pierres.

Dans un esprit de recueillement, le culte s'est très bien passé. La pasteur Sandrine Maurot a invité les fidèles à communier dans la sérénité. Elle était entourée de pasteurs et de nombreux paroissiens(nes) venus de toute la France.

Une chorale dynamique entraînait les chants de l'assemblée, accompagnée d'une fanfare.

Des baptêmes ont été célébrés. **« Dieu, source de lumière et de liberté, accueille Jérémy et Matthieu. Allez joyeux et confiant à la suite du Christ. »**

Deux grands commandements sont rappelés :

« Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. »

« Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

« Que nous portions les fruits de justice et de paix. »

« AMEN »

L'après-midi, une fête commémorative a permis de revenir sur Marie Durand. En 1776, celle-ci s'éteint après une vie passée pour plus de la moitié dans l'ombre de la tour de Constance à Aigues-Mortes. Elle refusera d'abjurer sa foi et sera le nom de la femme anonyme qui grava dans la pierre le mot « RESISTER ». Marie fut-elle une héroïne de la foi ? Est-elle un symbole de la résistance non violente ou encore un modèle pour toutes les femmes opprimées à travers le monde ?

Tant de questions qui nous rappellent aujourd'hui, des situations douloureuses, de détresse.

Des femmes, des hommes humiliés, emprisonnés, bâillonnés à cause de leur foi en Jésus-Christ, notre Seigneur.

Où parce qu'ils résistent face à l'injustice et à l'oppression. Prions pour eux, nous ne les oublions pas.

Claire O.



Le mot du trésorier

Voici un point de situation sur les finances de la paroisse, à fin août.

Les recettes sont constituées des contributions régulières ou occasionnelles des paroissiens et par les loyers versés par la région, depuis mars de cette année, pour loger les pasteurs Edina Pulai, pendant trois mois, puis Cécile Plaa.

A ce stade, les recettes régulières s'élèvent à 2.900€ par mois.

En face nos charges de fonctionnement et nos engagements vis-à-vis de la région s'élèvent à environ 3.500€ par mois.

Comme vous le constatez, nous ne couvrons pas complètement nos charges. Nous devons trouver des revenus supplémentaires.

Les travaux budgétés ont été engagés pour les montants prévus. La porte coupe-feu entre le presbytère et le temple, demandée il y a plusieurs années par la commission de sécurité, a été installée début septembre. Au-delà du budget, et pour répondre à d'autres obligations de sécurité, le CP a décidé d'engager des travaux de remise en conformité de l'installation électrique du presbytère. Ces travaux ont été réalisés en août pour un montant de 2.750€

L. de Verdière